



Agréé par :
Les ports de Dunkerque,
de Calais et de Boulogne
pour les contrôles d'atmosphère

Destinataire :

BOULOGNE MARINA
Mme BRUCHET Caroline
Quai Chanzy

Réf Adm Client : Bon pour accord (202411123/0)

62200 BOULOGNE SUR MER FRANCE

Le 19/08/2025

RAPPORT D'ANALYSES N° 2025.08.047/00 (v. 2)

Echantillon n°1 : BASSIN NAPOLEON PG1 A PG5 EAU 4

Informations échantillon :

Type de matrice : EAU DOUCE Début d'analyses le : 04/08/2025 15:00
Prélevé le : 04/08/2025 à 10:20 Prélevé par : FLANDRES-ANALYSES D.VANDAMME
Acheminé par : FLANDRES-ANALYSES (RAMASSAGE) Flaconnage : FLANDRES-ANALYSES
Réceptionné le : 04/08/2025

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Observations
Prélèvement instantané d'eau destinée à la consommation humaine*	FD T 90-520			
Température - instantanée in situ*	Méth.interne IPVT-010	19.2	°C	
Micro-organismes revivifiables à 22°C*	NF EN ISO 6222	> 300	UFC/ml	
Micro-organismes revivifiables à 36°C*	NF EN ISO 6222	> 300	UFC/ml	
Coliformes totaux (méthode par filtration)*	NF EN ISO 9308-1 (2000)	Non détecté	UFC/100 ml	Référence : 0 UFC/100 ml
Escherichia coli (méthode par filtration)*	NF EN ISO 9308-1 (2000)	Non détecté	UFC/100 ml	Limite : 0 UFC/100 ml
Entérocoques intestinaux (méthode par filtration)*	NF EN ISO 7899-2	Non détecté	UFC/100 ml	Limite : 0 UFC/100 ml
Analyses complémentaires				
Escherichia coli (β-D-glucuronidase +)	NF EN ISO 9308-2	Non détecté	NPP/100 ml	
Coliformes totaux (Colilert)	NF EN ISO 9308-2	Non détecté	NPP/100 ml	

Valeurs limites et références de qualité selon : Arrêté du 30 Décembre 2022 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine.

Charles CADET,
Coordinateur Méthodes,
Recherche et
Développement

Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai, tels qu'ils ont été reçus. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole *. Flandres-Analyses se dégage de toute responsabilité concernant les informations / données fournies par le client identifiées dans le rapport par la mention « donnée client » et lorsque le prélèvement n'a pas été réalisé par Flandres-Analyses, celles relatives à l'échantillon (nom, lieu /date/heure de prélèvement et matrice).

Annule et remplace tout rapport précédent qui doit être détruit (cf fin de rapport pour le détail des modifications)



flandres-analyses

ZAC de la Grande Porte - 10 Rue des Saveurs - 59180 - CAPPELLE LA GRANDE
TEL : 03 28 65 88 88 - FAX : 03 28 63 91 08
contact@flandres-analyses.fr www.flandres-analyses.fr

Agréé par :
Les ports de Dunkerque,
de Calais et de Boulogne
pour les contrôles d'atmosphère

Destinataire :

BOULOGNE MARINA
Mme BRUCHET Caroline
Quai Chanzy

62200 BOULOGNE SUR MER FRANCE

Réf Adm Client : Bon pour accord (202411123/0)

Le 19/08/2025

RAPPORT D'ANALYSES N° 2025.08.047/00 (v. 2)

Echantillon n°2 : BASSIN AVANT PORT 1.07.7

Informations échantillon :

Type de matrice : EAU DOUCE Début d'analyses le : 04/08/2025 15:00
Prélevé le : 04/08/2025 à 10:05 Prélevé par : FLANDRES-ANALYSES D.VANDAMME
Acheminé par : FLANDRES-ANALYSES (RAMASSAGE) Flaconnage : FLANDRES-ANALYSES
Réceptionné le : 04/08/2025

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Observations
Prélèvement instantané d'eau destinée à la consommation humaine*	FD T 90-520			
Température - instantanée in situ*	Méth.interne IPVT-010	19.7	°C	
Micro-organismes revivifiables à 22°C*	NF EN ISO 6222	> 300	UFC/ml	
Micro-organismes revivifiables à 36°C*	NF EN ISO 6222	260	UFC/ml	
Coliformes totaux (méthode par filtration)*	NF EN ISO 9308-1 (2000)	Illisible	UFC/100 ml	Référence : 0 UFC/100 ml
Escherichia coli (méthode par filtration)*	NF EN ISO 9308-1 (2000)	Illisible	UFC/100 ml	Limite : 0 UFC/100 ml
Entérocoques intestinaux (méthode par filtration)*	NF EN ISO 7899-2	Non détecté	UFC/100 ml	Limite : 0 UFC/100 ml
Analyses complémentaires				
Escherichia coli (β-D-glucuronidase +)	NF EN ISO 9308-2	Non détecté	NPP/100 ml	
Coliformes totaux (Colilert)	NF EN ISO 9308-2	Non détecté	NPP/100 ml	

Valeurs limites et références de qualité selon : Arrêté du 30 Décembre 2022 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine.

Charles CADET,
Coordinateur Méthodes,
Recherche et
Développement

Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai, tels qu'ils ont été reçus. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole *. Flandres-Analyses se dégage de toute responsabilité concernant les informations / données fournies par le client identifiées dans le rapport par la mention « donnée client » et lorsque le prélèvement n'a pas été réalisé par Flandres-Analyses, celles relatives à l'échantillon (nom, lieu /date/heure de prélèvement et matrice).

Annule et remplace tout rapport précédent qui doit être détruit (cf fin de rapport pour le détail des modifications)





flandres-analyses

ZAC de la Grande Porte - 10 Rue des Saveurs - 59180 - CAPPELLE LA GRANDE
TEL : 03 28 65 88 88 - FAX : 03 28 63 91 08
contact@flandres-analyses.fr www.flandres-analyses.fr

Agréé par :
Les ports de Dunkerque,
de Calais et de Boulogne
pour les contrôles d'atmosphère

Destinataire :

BOULOGNE MARINA
Mme BRUCHET Caroline
Quai Chanzy

62200 BOULOGNE SUR MER FRANCE

Réf Adm Client : Bon pour accord (202411123/0)

Le 19/08/2025

RAPPORT D'ANALYSES N° 2025.08.047/00 (v. 2)

Echantillon n°3 : BASSIN SAUVAGE

Informations échantillon :

Type de matrice : EAU DOUCE Début d'analyses le : 04/08/2025 15:00
Prélevé le : 04/08/2025 à 10:45 Prélevé par : FLANDRES-ANALYSES D.VANDAMME
Acheminé par : FLANDRES-ANALYSES (RAMASSAGE) Flaconnage : FLANDRES-ANALYSES
Réceptionné le : 04/08/2025

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Observations
Prélèvement instantané d'eau destinée à la consommation humaine*	FD T 90-520			
Analyses de type D1 selon arrêté du 24/12/2015				
Température - instantanée in situ*	Méth.interne IPVT-010	17.8	°C	
Chlore libre - in situ*	NF EN ISO 7393-2	0.42	mg/l	
Chlore résiduel total - in situ*	NF EN ISO 7393-2	0.49	mg/l	
Micro-organismes revivifiables à 22°C*	NF EN ISO 6222	5 (estimation)	UFC/ml	
Micro-organismes revivifiables à 36°C*	NF EN ISO 6222	2 (présence)	UFC/ml	
Coliformes totaux (méthode par filtration)*	NF EN ISO 9308-1 (2000)	Non détecté	UFC/100 ml	Référence : 0 UFC/100 ml
Escherichia coli (méthode par filtration)*	NF EN ISO 9308-1 (2000)	Non détecté	UFC/100 ml	Limite : 0 UFC/100 ml
Entérocoques intestinaux (méthode par filtration)*	NF EN ISO 7899-2	Non détecté	UFC/100 ml	Limite : 0 UFC/100 ml
Spores d'anaérobies sulfitoréducteurs (ASR)*	NF EN 26461-2	Non détecté	UFC/100 ml	Référence : 0 UFC/100 ml
Aspect - in situ		Limpide		
Couleur (méthode visuelle) - in situ		Incolore		
Odeur - in situ		Inodore		
pH*	NF EN ISO 10523	7.7	U. pH	6.5 < Référence < 9.0
Température de mesure du pH		21.7	°C	
Conductivité à 25°C (correction par compensation)*	NF EN 27888	773	µS/cm	200 < Référence < 1100
Température de mesure de conductivité		21.7	°C	
Turbidité*	NF EN ISO 7027-1	< 0.50	NFU	Limite : 1 NFU



RAPPORT D'ANALYSES N° 2025.08.047/00 (v. 2)

Echantillon n°3 : BASSIN SAUVAGE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Observations
Ammonium (colo. automatisée)*	NF ISO 15923-1	0.05	mg(NH4)/l	Référence : 0.1 mg(NH4)/l
Nitrate (colo. automatisée) filtré à 0,45 µm*	NF ISO 15923-1	9.47	mg(NO3)/l	Limite : 50 mg(NO3)/l
Minéralisation métaux à l'acide nitrique*	Méth.interne IE-118	Oui		
Aluminium (ICP-MS)*	NF EN ISO 17294-2	27.7	µg/l	Référence : 200 µg/l
Fer (ICP-MS)*	NF EN ISO 17294-2	20.0	µg/l	Référence : 200 µg/l
Escherichia coli (β-D-glucuronidase +)	NF EN ISO 9308-2	Non détecté	NPP/100 ml	
Coliformes totaux (Colilert)	NF EN ISO 9308-2	Non détecté	NPP/100 ml	

Valeurs limites et références de qualité selon : Arrêté du 30/12/2022 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine.

Charles CADET,
 Coordinateur Méthodes,
 Recherche et
 Développement

Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai, tels qu'ils ont été reçus. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole *. Flandres-Analyses se dégage de toute responsabilité concernant les informations / données fournies par le client identifiées dans le rapport par la mention « donnée client » et lorsque le prélèvement n'a pas été réalisé par Flandres-Analyses, celles relatives à l'échantillon (nom, lieu /date/heure de prélèvement et matrice).

Annule et remplace tout rapport précédent qui doit être détruit (cf fin de rapport pour le détail des modifications)

Modifications depuis la dernière version du rapport :

- Commentaire / observation échantillon : (ech 1 ; ech 2 ; ech 3)